

ALSAN 400

Étanchéité liquide sous protection lourde

(gravillons, dalles désolidarisées, dalles sur plots, carrelage collé ou scellé, chape coulée)
SE3 - SE5 selon les règles professionnelles de septembre 1999.

Destination

Le procédé d'étanchéité liquide **ALSAN 400** est destiné aux toitures accessibles ou non, aux planchers intermédiaires ainsi qu'aux parois verticales, en travaux neufs ou en réfection.

Il est particulièrement adapté à l'étanchéité de locaux tels que **cuisines, pièces humides, locaux techniques**. **ALSAN 400** convient également à l'étanchéité de **jardinières**.

Il s'applique aux climats de plaine et de montagne.



Supports

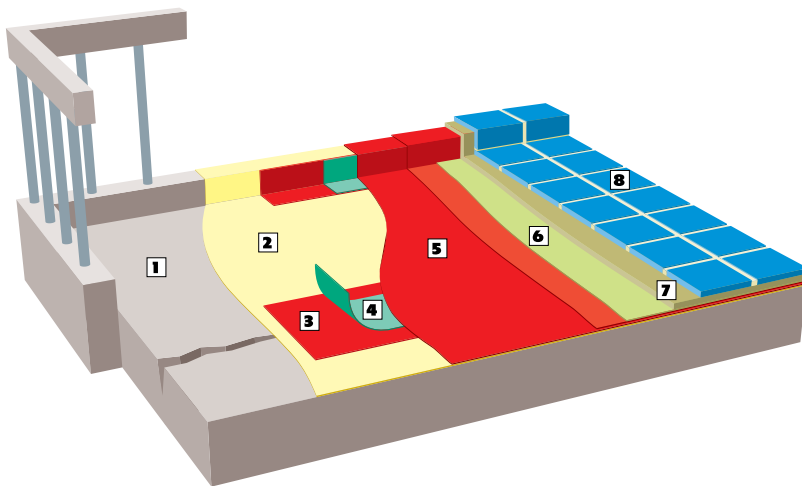
- ▶ **En travaux neufs** : béton (éventuellement avec chape rapportée ou forme de pente adhérente) conforme au DTU 20-12, bois (étude particulière), enduit à base de ciment, plâtre et dérivés.
- ▶ **En réfection** : béton, revêtements durs rapportés (carrelage scellé ou collé), dalles en pierre, pavés de verre, revêtements bitumineux (consulter **SOPREMA**).

Bien qu'**ALSAN 400** résiste parfaitement à la rétention d'eau, une pente de 1 % minimum est recommandée pour éviter les stagnations d'eau. Pour le carrelage, la pente exigée est de 1,5 % (cf CPT Carrelage).

▶ ALSAN 400 : LES POINTS FORTS

- ▶ Etanchéité adaptée à la plupart des protections rapportées meubles ou dures.
- ▶ Faible épaisseur.
- ▶ Mise en œuvre simplifiée : monocomposant.
- ▶ Faible teneur en solvant.
- ▶ Cahier de Prescriptions de Pose visé par un bureau de contrôle.

ALSAN
L'étanchéité liquide signée **SOPREMA**



Principe

Exemple étanchéité sous carrelage collé

- 1 Support Béton
- 2 Primaire
- 3 **ALSAN 400**
- 4 Toile de renfort **ALSAN**
- 5 Système **ALSAN 400** (2 couches)
- 6 Saupoudrage de silice
- 7 Mortier-colle
- 8 Carrelage et joint

Description du procédé

ALSAN 400 est constitué d'une résine polyuréthane monocomposante, dont la mise en œuvre s'effectue *in situ*. Il ne nécessite pas de mélange sur chantier.

La mise en œuvre du procédé s'effectue selon les indications du Cahier de Prescriptions de Pose visé par un Bureau de Contrôle.

Le support doit être sain, plan, propre et sec pour garantir une bonne tenue du système.

Le système **ALSAN 400** comprend :

- une ou deux couches de primaire dont la nature varie en fonction du support,
- deux couches d'étanchéité liquide selon la destination de l'ouvrage.

Emploi		Systèmes	
		A	B
		2 couches de 0,600 kg/m ²	2 couches de 0,750 kg/m ²
Travaux neufs et Travaux de réparation	Locaux non habités sous protection meuble ou dure démontable	A	B
	• Locaux non habités sous protection dure non démontable		B
	• Locaux habités		B
	Ouvrages sous isolation inversée		B
	Parois verticales	A	

ALSAN 400 constitue, après polymérisation sous effet de l'humidité ambiante, une véritable membrane d'étanchéité.

Protections

- Carrelage scellé ou collé selon DTU 52-1 et règles UPEC.
- Carrelage collé : un saupoudrage de silice est effectué sur la deuxième couche d'**ALSAN 400** fraîche. Le collage du carrelage est réalisé après 2 jours de séchage. Il convient parfaitement à la protection de l'étanchéité en paroi verticale.
- Gravillons conforme au DTU 43-1.
- Dalles sur un écran antipoinçonnant **NTS 170**.
- Dalles sur plots avec interposition d'un écran antipoinçonnant **NTS 170**. Plots avec embase de 20 cm
- Mortier ou béton coulé.

Conditionnement

ALSAN 400 : 25 kg et 5 kg.



SOPREMA Département Etanchéité Liquide ALSAN

B.P. 121 - 14, RUE DE ST-NAZAIRE - 67025 STRASBOURG CEDEX - FRANCE - TÉL : 03 88 79 84 00 - FAX : 03 88 79 84 01 - email : contact@soprema.com

